

Rapport de la commission d'experts sur le bilinguisme : préavis positif du CJB

Rapport de la commission d'experts sur le bilinguisme

Dans le cadre du développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal, une commission d'experts a été instituée afin d'élaborer un rapport sur l'état et les possibilités de développement du bilinguisme dans le canton de Berne. Le Conseil du Jura bernois a été associé aux démarches en participant aux réunions du groupe de travail. Le CJB y était représenté par l'intermédiaire de Francis Daetwyler (durant la législature 2014-2018) puis par Christophe Gagnebin (pour la présente législature). Le Conseil du Jura bernois a été récemment consulté sur ce rapport et a donné un préavis positif sur son contenu.

Contrat de prestations avec la Fondation Mémoires d'Ici pour la période 2018-2021

Le CJB a préavisé favorablement et à l'unanimité le nouveau contrat de prestations entre le canton de Berne et la Fondation Mémoires d'Ici pour la période 2018 à 2021, à l'intention du Conseil-exécutif. Le contrat sera ratifié par ce dernier dans le courant du mois de septembre. Suite à l'acceptation par le Grand Conseil en novembre 2017 d'une hausse de 100'000 francs de sa subvention, l'institution touchera annuellement un montant de 536'585 francs pendant toute la durée du nouveau contrat.

Révision totale de l'ordonnance sur l'aide sociale (OASoc)

Le CJB a récemment été consulté sur la révision totale de l'ordonnance sur l'aide sociale (OASoc). Le CJB a proposé un certain nombre de modifications pour les articles considérés comme pénalisants à l'encontre des bénéficiaires de l'aide sociale, ne leur permettant pas de disposer, entre autres, des aides nécessaires à la réinsertion sur le marché du travail.

Modification de la loi sur la régle des mines (LRéMi)

La modification de la loi sur la régle des mines concernait principalement deux objets pour lesquels aucune disposition n'était prévue jusqu'à présent :

- L'extraction de matières premières minérales dans des cavités souterraines
- L'utilisation de ces cavités souterraines à des fins de décharges

Le Conseil du Jura bernois est favorable à la modification de la loi sur la régle des mines (LRéMi), cette dernière s'inscrivant pleinement dans les actions de développement durable. De plus, l'utilisation de cavités souterraines permettrait au canton d'une part de disposer davantage de matières premières et d'autres parts de préserver le paysage en autorisant les extractions en sous-sol.

Le CJB demande cependant que l'exploitation des carrières à ciel ouvert (telles que « Les Combattes » à Tramelan) ne soit pas préférentielle, au niveau de la durée d'exploitation ainsi qu'au niveau des quantités extraites, au profit de l'exploitation en sous-sol uniquement. Les carrières de notre région, comme dans le reste du canton, jouent un rôle fondamental dans la fourniture de matières premières diverses, c'est pourquoi il est important de les préserver, voire de permettre leur agrandissement en cas de nécessité.

Diverses nominations & subventions

Durant le mois de juin 2018, le CJB a également :

- Nommé André Mercerat en tant que vice-président de la commission TTE
- Nommé Pierre Mercerat, Moussia de Watteville, André Mercerat et Roland Benoit en tant que représentants du CJB au sein des commissions « Politique économique régionale », « Aménagement du territoire et du développement territorial durable » et « Politique et société » de la future association régionale Jura bernois.Bienne (Jb.B)
- Nommé Dave von Känel en tant que représentant du CJB au sein du groupe de travail « sécurité-canton-communes », en remplacement de Willy Sunier
- Nommé François Gauchat en tant que représentant du CJB au sein du Conseil cantonal des transports, en remplacement de Francis Daetwyler
- Nommé Cyprien Louis en tant que représentant du CJB au sein de l'association Région capitale suisse, en remplacement de Francis Daetwyler
- Octroyé ou préavisé 29 subventions pour un montant total 860'370 francs.

Informations

Roland Benoit, président du CJB, 079 358 74 49, Kim Maradan, secrétaire générale du CJB, 031 636 57 62 (079 482 34 72)